



## DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE(S) PROTEGE(S)

Selon l'art. 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.  
Enquête publique ouverte du **14 février 2025 au 15 mars 2025**

<b>Référence communale</b>	02/2025
<b>Propriétaire(s)</b>	PPE lots 1024 à 1028 Carozzini Olivier et Manzin Carozzini Céline
<b>Parcelle N°</b>	832
<b>Adresse :</b>	Rue du Moulinet 11 / Au Moulinet
<b>Nombre d'arbre(s)</b>	1
<b>Essence(s)</b>	Résineux
<b>Motifs(s)</b>	Retrait d'un vieux sapin déformant la clôture et aux racines dangereuses pour la terrasse et la maison
<b>Plantation(s) compensatoire(s)</b>	1 sapin (résineux)

Le dossier complet peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture, place de l'Union 4, et sur le site internet de la Commune : [www.gimel.ch](http://www.gimel.ch)